

ACTIVATEUR BIOLOGIQUE Sbiosphère POUR BACS À GRAISSE, CANALISATIONS. **FOSSES SEPTIOUES**



- Activateur biologique en poudre effervescente à base de cultures de micro-organismes, d'enzymes et d'éléments nutritifs nécessaires au réveil de l'activité biologique.
- L'effervescence permet une meilleure diffusion et activation du produit.
- Contribue au bon fonctionnement des systèmes d'évacuation des bacs à graisse, permet d'espacer les curages des canalisations et des bacs.
- Assainit les fosses septiques, regards, puisards et retarde le pompage.
- Inoffensif pour le milieu écologique, micro-organismes certifiés non pathogènes : classe de risque 1 - proposition EFB.
- Disponible avec doseur pour minimiser les manipulations de l'utilisateur.
- Agit rapidement.
- Supprime les mauvaises odeurs en évitant la formation de H₂S.
- Ne contient pas de soude caustique.
- Sans attaque sur les supports Ininflammable.
- Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.

BIOPLUS apporte une flore bactérienne active qui digère les dépôts organiques (graisses, corps gras, protéines, amidon et cellulose) contenus dans les bacs à graisse, les fosses septiques, les canalisations de cuisine et sanitaires.

APPLICATION

Pour assurer la bonne efficacité de BIOPLUS, il est préférable de diluer le produit dans une petite quantité d'eau tiède à 30 - 40 °C maximum. Laisser reposer 15 à 30 minutes, voire 1 heure, le temps pour les bactéries de se réactiver. Verser ensuite cette solution dans l'endroit à traiter.

a/. BACS À GRAISSE

Avant le traitement, l'ensemencement du système doit être fait tous les jours pendant une semaine à raison de 40 à 80 g par jour. Ensuite le système doit être traité :

- En fonction du nombre de repas :

De 0 à 50 repas/jour : 40 à 60 g/semaine . De 50 à 100 repas/jour : 60 à 80 g/semaine . De 100 à 300 repas/jour : 80 à 200 g/semaine De 300 à 500 repas/jour : 200 à 320 g/semaine De 500 à 1000 repas/jour : 320 à 480 g/semaine Plus de 1000 repas/jour : 500 g minimum/semaine

- En fonction du volume du bac : . 1500 L : 40-80 g/semaine . 3000 L : 80-200 g/semaine . 5000 L : 200-320 g/semaine

7500 L: 320-480 g/semaine Supérieur à 10 000 L : 500 g minimum/semaine

b/. CANALISATIONS

Dans le cas du traitement des canalisations :

Pour prévenir l'engorgement, le bouchage ou les mauvaises odeurs, faire un traitement avec 50 à 100 g de BIOPLUS par semaine.

c/. FOSSES SEPTIQUES

Pour une fosse septique de 1 m3:

Assurer le démarrage en ajoutant 100 g dans la cuvette des W.C. la première semaine ou directement dans la fosse.

> Entretien courant :

50 g tous les 15 jours dans la cuvette des W.C. Faire couler l'eau.

UTILISATEURS

Hôtels, restaurants, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, installations agroalimentaires, campings,

S'UTILISE AVEC

Notre verre doseur 400 ml.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Stocker à l'abri du gel, dans un local tempéré entre 0 °C et 45 °C.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : poudre blanchâtre.

Densité: 1.

pH (1 %): 6,5 - 8,5.

Dénombrement flore totale : 5x10⁷ CFU/g.

Contient une sélection de bactéries (bacillus) et d'enzymes (lipases). EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société Pro 5

www.pro5.fr

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions

D111-1203-8550



